

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Devenir physiothérapeute

2026-2027

Code : S.PH.370.1001.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Lecture de littérature scientifique en anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

3. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4 ☒ Eb5 ☒ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Initier la construction de l'identité professionnelle,
- Connaître le cadre d'exercice professionnel en s'appuyant sur les bases éthiques et légales,
- S'initier à la notion de développement durable en physiothérapie,
- Construire son projet de formation et mettre en place des stratégies d'amélioration des compétences,

- Comprendre les principes de la pratique probante, ainsi que s’initier à l'utilisation des bases de données et à la lecture critique.

4. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- « Être un.e bon.ne physio » : valeurs professionnelles
- Parcours professionnels
- Développements de la profession : perspective historique et physiothérapie du futur
- Âgisme et représentations
- Bases juridiques et éthiques
- Concept de durabilité en physiothérapie
- Introduction au portfolio
- Outils et astuces : gestion du temps et IA
- Introduction à la pratique probante
- Éléments de lecture critique

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

5. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|--|
| ☒ Ecrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : évaluation continue via le plan de travail |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

6. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

7. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

8. Bibliographie principale

- Delany, C., Edwards, I., & Fryer, C. (2019). How physiotherapists perceive, interpret, and respond to the ethical dimensions of practice: A qualitative study. *Physiotherapy theory and practice*, 35(7), 663-676.
<https://doi.org/10.1080/09593985.2018.1456583>
- Ferchichi-Barbey, S., Poget, F., Maric, F., & Christe, G. (2021). La physiothérapie comme actrice d'un système de santé plus durable. *Mains libres*, 38(2), 113-120.
http://files.medhyg.ch/doc/Mains%20libres/MainsLibres_2021_2_web.pdf
- Hammond, R., Cross, V., & Moore, A. (2016). The construction of professional identity by physiotherapists: a qualitative study. *Physiotherapy*, 102(1), 71-77.
<https://doi.org/10.1016/j.physio.2015.04.002>
- Kleiner, M. J., Kinsella, E. A., Miciak, M., Teachman, G., McCabe, E., & Walton, D. M. (2022). An integrative review of the qualities of a 'good' physiotherapist. *Physiotherapy theory and practice*, Prépublication. <https://doi.org/10.1080/09593985.2021.1999354>

9. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : HASLER Véronique

Descriptif validé le 18.08.2026, **par** MTR